



ÉDITO

« Entamant en 2025 sa 3ème année de mise en oeuvre en faveur de l'axe Allier, le Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial poursuit son développement avec des projets déjà bien engagés et un bilan encourageant :

- 25 actions sont en cours
- 2 actions ont déjà été finalisées
- Certaines actions sont reconduites d'année en année
- D'ici la fin de l'année, le taux de dépenses engagées est estimé à 80 % du montant prévisionnel total, soit 2 774 000 €.

Il se renforce aujourd'hui avec l'arrivée d'un nouvel animateur, chargé de coordonner les actions, valoriser les opérations et planifier les projets à venir. À l'issue du comité de pilotage du 14 avril 2025, les partenaires ont convenu de viser un démarrage de l'Accord de Territoire Val d'Allier Alluvial en 2027. Ce choix stratégique permettra de construire des projets ambitieux, techniquement et financièrement solides.

L'année 2026 servira de transition pour les maîtres d'ouvrage qui pourront clôturer efficacement et préparer sereinement leurs actions pour le prochain contrat territorial 2027-2029.

Vous souhaitant une bonne lecture.»

Gilles PETEL

Président du Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial et conseiller départemental du Puy-de-Dôme

Le Val d'Allier Alluvial un territoire stratégique



Un patrimoine à préserver

Le Val d'Allier est un territoire remarquable reconnu de tous. Façonné par la dynamique fluviale, il se distingue par une mosaïque de milieux alluviaux qui hébergent une biodiversité exceptionnelle. Ces milieux fragiles sont cependant soumis à de fortes pressions, héritées du passé et toujours actives aujourd'hui. Ici, l'extraction de matériaux a provoqué un enfoncement du lit de la rivière, entraînant sa déconnexion progressive de la plaine alluviale. Là, les aménagements tels que l'enrochement ont contribué à l'homogénéisation des milieux, réduisant ainsi leur diversité écologique. À cela s'ajoutent les pollutions diffuses, notamment les pesticides et les micropolluants, qui dégradent la qualité de l'eau et compromettent l'équilibre des écosystèmes. L'ensemble de ces perturbations réduit la capacité de la rivière à nous apporter ses bénéfices naturels, appelés services écosystémiques.

À cela s'ajoutent des altérations globales liées au dérèglement climatique, qui accentuent les déséquilibres hydrologiques et écologiques. Ces évolutions ont des répercussions directes sur les usages de l'eau, qu'ils soient agricoles, domestiques ou liés à l'alimentation en eau potable, avec des conséquences sensibles sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, il devient indispensable d'agir collectivement pour préserver le Val d'Allier, pour protéger la ressource en eau et renforcer la résilience des territoires.

Acteurs engagés pour inverser la tendance

Face à ce constat, les 15 maîtres d'ouvrages (collectivités territoriales, établissement publics, associations) ont uni leurs efforts pour engager des actions concrètes à travers le CT VAA.

Parole à
Lucile Mazeau
Animatrice de la CLE du SAGE Allier Aval

« L'adaptation aux effets du changement climatique dans un contexte budgétaire contraint, demandera une exigence incontournable de cohérence entre la planification stratégique et la mise en oeuvre opérationnelle. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), instruments majeurs de la planification locale de l'eau, ne peuvent porter pleinement leurs fruits que s'ils trouvent leur prolongement dans des dispositifs d'action concrets et territorialisés. C'est dans cette logique que s'inscrivent les contrats territoriaux (futurs accords de territoire) développés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et mis en place par les collectivités compétentes dans la gestion des eaux et des milieux aquatiques. La cellule d'animation du SAGE Allier Aval mène depuis 2019 des études de connaissances afin de cadrer une stratégie de gestion à l'échelle du bassin Allier aval. Pour valoriser ces études (hydromorphologie, zones humides, gestion quantitative), la cellule d'animation de la CLE (Commission Locale de l'Eau) travaillera à communiquer toutes ces connaissances auprès des opérateurs de territoire pour aider à la construction des programmes d'actions en adéquation avec les priorités identifiées par la CLE. »

<https://sage-allier-aval.fr>



un outil pour agir localement

Le CT VAA* est un dispositif technique et financier porté par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il repose sur une gouvernance partenariale réunissant collectivités, acteurs techniques et associatifs

*Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial

L'Agence de l'eau, 1^{er} financeur

L'Agence de l'eau joue un rôle crucial dans le soutien aux maîtres d'ouvrage du territoire. En 2025, elle engage son 12ème programme d'intervention (2025-2030) avec un objectif, celui d'accompagner les transitions nécessaires à une gestion durable et équilibrée de l'eau, dans un contexte de pressions accrues et de dérèglement climatique. À la place du Contrat Territorial, c'est désormais l'Accord de Territoire (AdT) qui devient l'outil de référence. S'il conserve l'approche partenariale et stratégique de son prédécesseur, ce dispositif innove sur plusieurs points : une programmation pluriannuelle sur trois ans, une ouverture à plusieurs thématiques (milieux aquatiques, assainissement, agriculture...), et une simplification administrative pour les porteurs de projet. Autant d'évolutions pour favoriser des démarches plus souples, plus transversales et plus efficaces au service des territoires.

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr>

Les actions présentées sont financées par



Cofinancé par l'Union européenne



LES ACTIONS



de Pérignat-ès-Allier et
La Roche-Noire (63)



Syndicat d'Études et d'Aménagement
Touristique (SEAT)

Financements

→ 50 000 € TTC

Dont 15 000 € pour l'animation
foncière et des acquisitions en 2024
& 35 000 € d'investissement envisagé
par le S.E.A.T en 2025

Coût total de l'opération

ACTION FINANCÉE PAR : Agence de
l'eau Loire-Bretagne (70%) & SEAT

Partenaires

- **EPF Auvergne** : collaboration pour l'acquisition
- **LPO Auvergne-Rhône-Alpes** : expertise écologique sur les zones humides
- **CEN Auvergne** : articulation avec le site Natura 2000

+ <https://ecopolevaldallier.fr/>



Saint-Rémy-en-Rollat
et Charmeil (03)



Vichy Communauté

Les travaux

Pour améliorer la situation, les travaux ont permis de décaisser le chenal pour abaisser le fond de plus d'un mètre et de remplacer les buses actuelles par des ponts-cadre plus adaptés. Un système de vannage a été installé, permettant de gérer les flux entre la rivière et la boire et de retenir l'eau lors de la décrue. Cette eau restera connectée avec l'Allier par le biais de la nappe alluviale.

Financement

→ 40 000 € TTC

Coût total de l'opération

ACTION FINANCÉE PAR : Agence de
l'eau Loire Bretagne (70%) &
Vichy communauté

+ <https://www.vichy-communaute.fr/>

RESTAURATION & PRÉSERVATION des milieux naturels



Le SEAT poursuit l'acquisition de zones à fort enjeu écologique

L'Écopôle du Val d'Allier est un ensemble de gravières réhabilitées situé en rive droite de l'Allier, à proximité immédiate de Clermont-Ferrand. D'une superficie de 135 ha, ce site offre aujourd'hui un cadre naturel préservé, riche en biodiversité et assurant des services écosystémiques majeurs (zones humides, filtration naturelle de l'eau, résilience face aux crues...). Des travaux de renaturation ont été conduits en partenariat avec la LPO Auvergne, après la phase d'exploitation du site (1970-2017).

Pourquoi acquérir des parcelles ?

Dans la continuité de la stratégie foncière du SEAT, l'objectif est de sécuriser la maîtrise foncière des milieux à enjeux écologiques élevés (ripisylves, forêts alluviales, zones humides...) afin d'assurer la gestion écologique des terrains sensibles, de préserver la ressource en eau, de protéger les champs d'expansion de crues et enfin maintenir la fonctionnalité des écosystèmes. Cette maîtrise garantit une gestion durable du site au bénéfice du territoire.

Reconnexion hydraulique de la Boire des Carrés avec l'Allier

Un site stratégique pour les zones humides de l'agglomération vichyssoise

Située aux portes de Vichy, la Boire des Carrés est un Espace Naturel Sensible (ENS) d'environ 40 hectares. Géré par la LPO Auvergne, ce site remarquable abrite une diversité de milieux humides et aquatiques, habitats de nombreuses espèces patrimoniales (cistude d'Europe, etc.). Il constitue également une zone tampon écologique essentielle entre la nappe alluviale, le ruisseau du Servagnon et la rivière Allier.

Une connexion hydraulique menacée

Ces dernières années, notamment en 2019 et 2022, le site a subi d'importants épisodes d'assèchement estival, scindant la boire en deux plans d'eau distincts. Ces événements compromettent le cycle de vie de nombreuses espèces inféodées aux milieux aquatiques et le rôle d'auto-épuration du site.

Une étude topographique et hydraulique menée par la FDPPMA 03 a révélé que la connexion entre la Boire et l'Allier est freinée par un point haut au niveau des deux ponts-cadres béton, installés sur le chenal traversant. Rétablir une connexion hydraulique plus régulière entre la boire et l'Allier apparaît très bénéfique pour l'écosystème.

avant



après



Pour évaluer les bénéfices du projet et l'efficacité des aménagements sur la biodiversité, plusieurs suivis seront réalisés notamment sur les hauteurs d'eau et la fréquence de connexion avec l'Allier

LES ACTIONS

ON N'ARRÊTE PAS LA CONNAISSANCE !

Étude de sécurisation Des enjeux d'intérêt général

L'Allier aux portes de Clermont-Ferrand : entre enjeux urbains et dynamique fluviale

Sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole, la rivière Allier constitue à la fois un espace naturel remarquable, et un milieu contraint par des décennies d'aménagements. Dans ce contexte, plusieurs enjeux majeurs comme l'alimentation en eau potable, les mobilités douces et la préservation des infrastructures se trouvent à proximité immédiate du lit de la rivière. Afin d'anticiper les risques liés à l'évolution morphologique de l'Allier, une étude a été lancée sur un tronçon de 7.5km, avec un focus particulier sur un linéaire de 1 600 mètres à Cournon-d'Auvergne.

Une approche préventive pour les territoires

Plutôt que d'intervenir dans l'urgence avec des solutions lourdes et potentiellement dommageables pour les milieux naturels, Clermont Auvergne Métropole a opté pour une approche préventive fondée sur la connaissance fine du fonctionnement de la rivière.

Dans un premier temps, il a fallu mettre en évidence, grâce à une analyse historique, la trajectoire d'évolution de l'Allier grâce à de nombreuses données sur la pente du cours d'eau et, globalement sur ses caractéristiques morphologiques. Ensuite, un diagnostic de terrain a permis de dresser un état des lieux du cours d'eau permettant d'identifier l'état des protections de berge, les encoches d'érosions actives, c'est à dire les points de fragilité.

Les résultats présentés aux partenaires de l'étude, mettent en lumière la dynamique de l'Allier sur le secteur, avec notamment un processus d'incision (c'est à dire l'enfoncement du lit mineur) généralisé de l'ordre de 64cm en moyenne sur le secteur depuis 1934. Des points sensibles nécessitant une attention particulière vis-à-vis de l'érosion des berges ont été dévoilés, notamment au niveau de l'ancienne commune de Dallet, ainsi qu'en face du plan d'eau de Cournon d'Auvergne.



Des perspectives d'actions cohérentes

À partir de ce diagnostic, des recommandations ont été formulées pour les années à venir. Elles visent à concilier sécurisation des enjeux d'intérêt général (eau potable, mobilité, sécurité) et préservation de la dynamique naturelle de la rivière.

Les interventions proposées (confortement de berges, plantations de ripisylve, suivi morphologique) privilégient des techniques douces, intégrées au paysage et favorables à la biodiversité.

Clermont Auvergne Métropole dispose désormais d'une base solide pour programmer des interventions ciblées, adaptées aux enjeux locaux. Selon les objectifs et les techniques utilisées, des actions pourraient être inscrites dans le futur Accord de Territoire 2027-2029.

<https://www.clermontmetropole.eu/>



Cournon-d'Auvergne, Murs-sur-Allier, Pérignat-sur-Allier (63)



Clermont Auvergne Métropole

Partenaires

- Bureau d'étude VEODIS-3D

Financements

➔ 46 000 € TTC

Coût total de l'opération
ACTION FINANÇÉE PAR : Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%) & Clermont Auvergne Métropole.



Ensemble du territoire du Val d'Allier



Établissement public Loire

Financements

➔ 510 000 € TTC

Coût prévisionnel de l'opération
ACTION FINANÇÉE PAR : Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%) FEDER (38%) & le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (6%) et de l'Allier (6%).

Partenaires

- Bureau d'étude EODD,
- FDPPMA 63 et 03,
- Iris consultant,
- Laboratoire CARSO



Vous envisagez d'agir en faveur d'un petit affluent de l'Allier ? Contactez-nous !

Mieux connaître les affluents Pour mieux agir



Une démarche au service d'un territoire à fort enjeu écologique

Le Val d'Allier se distingue par la richesse de ses milieux naturels et la présence d'espèces patrimoniales emblématiques. Mais ce territoire reste confronté à des pressions fortes qui altèrent le bon fonctionnement de la rivière : dégradations morphologiques, pollution diffuse, déficit sédimentaire ou encore rupture de continuité écologique.

Dans ce contexte, les petits affluents de l'Allier jouent un rôle stratégique. Ils assurent la connectivité écologique, contribuent à la circulation des sédiments, et servent de refuges pour la biodiversité. Pourtant, leur état écologique et leur fonctionnement restaient très mal connus, jusqu'à



Une étude ambitieuse pour éclairer l'action publique

Pour permettre aux acteurs locaux de développer leurs connaissances et d'agir en faveur des petits cours d'eau, l'Établissement Public Loire a engagé une étude d'envergure sur l'ensemble du territoire du CT VAA.

Menée sur plus de 500 km de cours d'eau, cette étude vise à dresser un état des lieux complet du fonctionnement des affluents de l'Allier pour identifier des opérations de restauration écologique et de renaturation. La première phase du projet s'est appuyée sur une large concertation locale pour recueillir les connaissances du terrain. Ensuite, grâce à la prospection de l'ensemble du linéaire des cours d'eau et de l'analyse des données récoltées, un diagnostic précis a été établi.



Des perspectives d'action pour améliorer l'état des milieux

En 2025, les partenaires réaliseront à plusieurs reprises des suivis complémentaires sur certains affluents ciblés pour avoir une approche aussi exhaustive que possible. L'ensemble des résultats permettra de définir et de prioriser des actions adaptées aux contextes locaux, notamment à des fins de restauration morphologique et de la continuité écologique. Ce travail sera diffusé à l'ensemble des partenaires et collectivités compétentes en GEMAPI* avec l'espoir qu'ils mettront en œuvre les opérations dans le cadre de la programmation du futur Accord de Territoire 2027-2029, contribuant à améliorer l'état des affluents et renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques de l'Allier.



Écoles volontaires du Val d'Allier



Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne

Financements

→ 14 500 € TTC

Coût total de l'opération
ACTION FINANCÉE PAR : Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%) & Fonds Verts

Partenaires

- CEN Allier
- École primaire de Joze (63)

Le Projet

Sur l'ensemble du Val d'Allier, le précédent Contrat territorial a révélé un besoin fort de sensibilisation des publics, et notamment des plus jeunes, à la richesse de la rivière Allier et à ses enjeux. Pour répondre à cette attente, le CEN Auvergne, en lien avec le CEN Allier, a initié un projet pédagogique original avec l'école primaire de Joze, à deux pas de la rivière.

<https://www.cen-auvergne.fr/>

Vous êtes une collectivité, une association ou même un particulier qui souhaite s'investir dans un projet en faveur de l'eau et des milieux humides dans le Val d'Allier ? Contactez l'animateur du Contrat Territorial

Contacts

Léo HARDOIN
Animateur CT Val d'Allier Alluvial
Tél : 06.02.08.65.45

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE
Contrat territorial Val d'Allier Alluvial
Hôtel de Région Auvergne - Rhône-Alpes
59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND
- CEDEX 2

LES ACTIONS D'ÉDUCATION LEVIER DE PRÉSERVATION



Grandir avec la rivière une classe à l'école de l'Allier

L'action, lancée à la rentrée 2024, repose sur un format construit avec l'enseignante de la classe de CE1-CE2, Mme Degoutte, pour s'inscrire dans le temps long de l'année scolaire. Ce partenariat étroit permet de relier les animations aux objectifs pédagogiques de l'enseignante, en assurant une continuité des apprentissages tout au long de l'année. Le programme, réparti sur plusieurs demi-journées, mêle séances en classe, temps d'expérimentation dans la cour et sorties au bord de l'Allier.

Grâce à une approche ludique et concrète, les élèves explorent la rivière sous différents angles : sa géographie, ses dynamiques naturelles, la biodiversité qu'elle abrite. Une maquette interactive permet notamment de simuler les méandres, les crues ou les mouvements de nappe alluviale, rendant tangibles des concepts parfois complexes pour de jeunes enfants. Les sorties de terrain ont été l'occasion d'éveiller la curiosité et de créer un lien sensible avec le fleuve : observation des oiseaux, identification des arbres de la ripisylve ou dessin de paysages ont rythmé ces moments d'apprentissage grandeur nature. L'enseignante a prolongé ce travail entre chaque séance, permettant une réelle appropriation du projet par les élèves.

En fin d'année, une exposition conçue par les enfants eux-mêmes a vu le jour. Présentée lors de la kermesse de l'école, elle témoigne de leur engagement et de leur regard sur la rivière. Un temps d'échange avec l'enseignante a permis d'évaluer le déroulé du projet et d'envisager des pistes pour le renforcer à l'avenir.

D'autres projets en cours Au sein du CT VAA

RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DE L'ALLIER

Portée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, cette opération vise à restaurer la dynamique fluviale de l'Allier au niveau des communes de Charnat et Limons (63), en supprimant une protection de berge pour redonner au cours d'eau sa capacité de divagation. Les travaux sont programmés à l'automne 2025, à la suite d'études de faisabilité menées lors du précédent contrat territorial.

→ 383 500 € TTC

Coût estimatif de l'opération
ACTION FINANCÉE PAR : AELB (50%)
et le Fonds vert (50%)

Grâce à l'action « cellule dynamique fluviale », les dossiers réglementaires (loi sur l'eau, évaluation d'incidences Natura 2000) ont été déposés en 2024. Le projet, d'un coût prévisionnel de 383 500 €, est financé par l'AELB (50%) et le Fonds vert (50%).

Plusieurs suivis scientifiques seront mis en œuvre afin d'évaluer les effets de la restauration, avec l'aide notamment des universités de Clermont Auvergne et Besançon. Une communication renforcée est prévue pendant le chantier, avec un blog dédié pour suivre en temps réel l'évolution du site.

<https://www.cen-auvergne.fr/>

LES MAYÈRES, UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT MULTIFONCTIONNEL

Situé sur le territoire de l'agglomération Pays d'Issoire, le site des Mayères fait l'objet d'un ambitieux projet de renaturation porté par API. Depuis 2023, plusieurs études préalables ont été menées (hydrauliques, écologiques...) pour répondre à un ensemble d'enjeux majeurs : atténuation des risques hydrauliques, restauration d'habitats naturels favorables et amélioration de l'accueil du site.

→ 549 000 € HT

Coût estimatif de l'opération
ACTION FINANCÉE PAR : AELB (50%),
Fonds vert mesures de soutien au PCAET (20%)
et Agglo Pays d'Issoire (30%)

Les travaux programmés à l'automne visent à l'amélioration des connexions hydrauliques et l'atténuation des pentes des berges des plans d'eau pour réduire le risque de capture des gravières par l'Allier et de dysfonctionnement hydromorphologique de la rivière. En parallèle, ce projet prévoit la création et la restauration de milieux diversifiés (mares, haut-fond, boisement, etc.) et d'aménager l'accueil sur site (pontons, passerelle, etc.).

<https://www.capissoire.fr/>